

## Communiqué de presse

A Paris, le 15 août 2020.

**Le gouvernement sri-lankais a défié une condamnation croissante et a déclaré qu'il considérait les enfants et les jeunes tués dans une frappe aérienne comme des cibles légitimes.**

Il y a quatorze ans, le 14 Août 2006. Il est 7 heures 30 du matin, heure locale, lorsque l'armée sri-lankaise largue pas moins de seize bombes sur l'orphelinat de Sencholai, situé dans la ville de Vallipunam au nord-est du Sri Lanka.

51 étudiants et 10 personnels TUE.

Seize bombes lâchées sur un orphelinat qui, en ce lundi matin, regroupait en son sein des orphelines, le personnel de l'établissement ainsi que plusieurs centaines de jeunes filles venues des villes alentours dans le but de pouvoir participer à une formation aux premiers soins. Quel triste clin d'œil de la vie.

Dans ce bombardement qui n'est autre qu'un acte délibéré et prémédité de la part des forces armées et gouvernementales sri lankaises de l'époque, soixante-et-une jeunes filles ont trouvé la mort et plus d'une centaine de civils ont été grièvement blessés, dont certains amputés d'un ou plusieurs membres. Toutes des victimes Tamils. Rappelons également que l'orphelinat de Sencholai avait été désigné « zone humanitaire » et que ses coordonnées avaient été communiquées et adoptées par le gouvernement sri lankais. Cet acte, ciblé, ne peut donc être une erreur. Alors, imaginez ne serait-ce qu'un instant si cela se produisait demain en France ? Comment réagiriez-vous ? Comment réagirions-nous ?

« Le personnel de l'UNICEF d'un bureau voisin s'est immédiatement rendu dans l'enceinte pour évaluer la situation et fournir du carburant et des fournitures pour l'hôpital ainsi que des conseils aux étudiants blessés et aux familles endeuillées. Ann M. Veneman, Directrice générale de l'UNICEF, a déclaré que «ces enfants sont des victimes innocentes de la violence» tandis que

Joanne Van Gerpen de l'UNICEF a déclaré: «Pour le moment, nous n'avons aucune preuve qu'ils sont des cadres des LTTE».

En effet, ces bombardements étaient prémédités, ils visaient délibérément l'école, et les tirs étaient répétitifs et intensives. De plus, les Forces Militaires Gouvernementales étaient certainement conscientes que les victimes seraient la population civile tamoule, il ne peut donc pas s'agir d'un « accident » comme le prétend le gouvernement Sri lankais (« il a été confirmé que des enfants ont été tué à Mullaitivu », BBC le 14 août 2006).

Le gouvernement sri-lankais a défié une condamnation croissante et a déclaré qu'il considérait les enfants et les jeunes tués dans une frappe aérienne comme des cibles légitimes.

Il n'y a aucun doute sur le caractère génocidaire de ce bombardement, pourtant le gouvernement sri-lankais reste campé sur ses positions.

Ce dernier affirme avoir bombardé un camp d'entraînement des Tigres de Libération Tamoul et tué des terroristes. Des paroles insoutenables et bien entendu, une explication réfutée par les officiers des Nations Unies qui, après visite sur place, ont démenti toute présence d'armes ou d'installation du mouvement LTTE. Tout ce qui a été retrouvé sur place ce ne sont que des flaques de sang, des corps sans âme, un établissement détruit et des familles brisées ! Transformer un agréable lieu de vie et de partage en un cimetière à ciel ouvert, voilà la seule chose qu'a su faire l'armée sri-lankaise, tuant des dizaines de jeunes femmes dont le seul crime était d'être né Tamil.

Aujourd'hui encore cet acte reste impuni. Et ce n'est malheureusement pas le seul. Depuis la soi-disant fin de la guerre civile au Sri Lanka, les actes discriminatoires envers les Tamils continuent de subsister.

Les Tamils sont sans cesse persécutés. Point de droits de l'homme pour les Tamils du Sri-Lanka, point de sécurité, point d'égalité, point de liberté d'expression... La seule chose à laquelle les Tamils ont le droit, c'est d'acquiescer les coups, en silence. Malgré la fin de la guerre civile au Sri-Lanka, du moins officiellement, la situation du peuple tamil demeure toujours aussi critique. Les anciennes terres tamoules dans le nord du Sri-Lanka sont désormais propriété de l'armée et de l'Etat, qui a profité de la guerre pour chasser la population locale. En lieu et place des vastes territoires ancestrales, ont été érigé hôtels de luxe et autres bungalow, détenus - en grande partie - par les membres du gouvernement.

Dans le message de Gotabaya Rajapaksa à la communauté internationale lors de la 1<sup>le</sup> célébration de la victoire militaire le 19 mai 2020, le Président a promis de se retirer des organisations internationales si celles-ci persistaient dans leurs tentatives de traduire l'armée en justice pour ses crimes de guerre et ses violations des droits de l'homme.

Cela comprend le meurtre d'environ 40 000 civils tamouls au cours des derniers mois de la guerre

---

LA MAISON DU TAMIL EELAM

Centre de Protection des Droits du Peuple Tamoul  
28 Place de la Chapelle- 75018 Paris, Siret N° 527 913 933 0018  
Tel : 06 52 72 58 67 Email : mte.france@gmail.com

- une accusation que les gouvernements successifs ont niée.

En tant qu'ancien secrétaire à la défense qui a mené la charge contre le mouvement séparatiste tamoul sous la direction de son frère de 2005 à 2015, le président lui-même est accusée de violations des droits de l'homme qui sont soutenues par les enquêtes de l'ONU.

La cérémonie d'inauguration du Président a eu lieu dans un temple bouddhiste, fortement symbolique de la suprématie cinghalaise.

Le président a contesté les sanctions de l'administration américaine contre le chef de l'armée sri-lankaise - un général accusé d'abus de guerre - en nommant plusieurs autres fonctionnaires également contaminés à des postes supérieurs, y compris un autre général à la retraite au poste de secrétaire à la Défense, ce faisant, cédant plus de pouvoir aux armées. Cela a été suivi par la grâce présidentielle d'un soldat condamné à mort pour avoir tué huit civils tamouls pendant la guerre civile. L'exercice par le Président de son droit de grâce a annulé le verdict de la Cour suprême de Sri Lanka, justifiant les personnes accusées d'atrocités commises pendant la guerre.

Chaque jour de nouvelles histoires de contrôle au faciès, arrestations sans raisons, enlèvements, viols, meurtres. A quand une véritable justice et une véritable vie pour les Tamils du Sri Lanka ?

C'est en ce sens, qu'aujourd'hui encore, nous - peuple Tamoul de France - appelons de toute urgence à une enquête indépendante, impartiale et internationale afin de stopper le génocide actuellement en cours contre le peuple Tamouls au Sri Lanka, anciennement île paradisiaque.

Thiruchchoti.T  
Responsable Politique et relation publique,  
La Maison du Tamil Eelam  
« Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul ».

La **Maison du Tamil Eelam**, association française - régie par la loi de 1901- créée en 2009 avec le soutien de nombreuses organisations de la communauté tamoule de France, tente de mobiliser les compétences et les connaissances de ses membres, des sympathisants et des proches y compris des dirigeants au sein des gouvernements, institutions et organisations dans le but d'alléger les souffrances de la communauté tamoule de l'île du Sri Lanka et de revendiquer leur droit à l'auto-détermination dans un cadre démocratique, en conformité avec le droit international, les pactes et conventions.

**Pour plus d'informations, concernant notre mission et notre statut, contactez :** [mte.france@gmail.com](mailto:mte.france@gmail.com).

---

LA MAISON DU TAMIL EELAM  
Centre de Protection des Droits du Peuple Tamoul  
28 Place de la Chapelle- 75018 Paris, Siret N° 527 913 933 0018  
Tel : 06 52 72 58 67 Email : [mte.france@gmail.com](mailto:mte.france@gmail.com)